

Appel du collectif charentais de défense des retraites

Refusons de travailler plus longtemps et de voir nos enfants condamnés au chômage !

Le gouvernement de droite prévoit soit :

— une fusion du régime général avec les régimes complémentaires pour faire un seul régime «par points» ;
— transformer le régime général et les régimes complémentaires pour mettre en place un système de «comptes notionnels» : les cotisations versées seraient transformées en une retraite par le biais d'un «coefficient de conversion», fonction de l'âge au moment de la retraite et de l'espérance de vie.

Dans ces deux cas, chacun saurait le montant de ses cotisations, **mais personne ne saurait la pension qu'il va toucher le moment venu.** Le niveau des pensions servirait donc de variable d'ajustement (à la baisse) pour équilibrer financièrement les régimes de retraite.

Le pouvoir envisage aussi un recul de l'âge de la retraite (à 62 ans ? mais le MEDEF réclame 65 ans), un nouvel allongement de la durée de cotisation pour tous les régimes (au-delà de 41 ans, le MEDEF réclame 45 ans), une nouvelle modification des règles de calcul pour les fonctionnaires.

Toutes ces mesures amplifieraient la baisse des pensions. A terme c'est le démantèlement progressif de notre système par répartition qui est visée au profit d'un système par capitalisation pour satisfaire l'appétit du monde de la finance. Nous ne l'acceptons pas !

Halte à la régression sociale

Les réformes passées de Balladur en 1993 et Fillon en 2003 — passage de 37,5 annuités à 40 ; calcul du salaire de référence sur les 25 meilleures années au lieu de 10 ; indexation des retraites sur les prix et non plus sur les salaires — n'ont pas résolu les problèmes de financement des retraites... mais le nombre de retraités pauvres a brutalement augmenté et en tout premier lieu chez les femmes :

— le taux de remplacement qui était de 78% en 1993, est passé à 72% en 2007 et devrait, selon les prévisions du COR, ne plus être que de 65% en 2020 et de 59% en 2050.

— plus de 42% des nouveaux retraités du régime général ont des retraites tellement faibles qu'ils doivent bénéficier du «minimum-contributif» (soit entre 590€ et 645€).



Nous, signataires de ce texte, nous regroupons pour nous opposer à cette nouvelle régression et exiger :

- **Un droit à la retraite à 60 ans -55 pour les travaux pénibles- sur la base de 37,5 annuités de cotisation intégrant les années d'étude et de chômage.**
- **Une pension représentant 75 % du salaire antérieur**
- **Un minimum équivalent au SMIC et une indexation sur les salaires**
- **Le remplacement obligatoire de tout salarié partant en retraite.**

Des moyens existent

Alors que la part des salaires a baissé de 8 points dans la valeur ajoutée, celle des dividendes distribués aux actionnaires est passée de 3,2% à 8,5 % des richesses produites (PIB) entre 1982 et 2007. En 2008 le montant des bénéfices réalisés par les entreprises du CAC40 a atteint 47 milliards en 2009, dont 11 milliards pour les banques (largement aidées par l'Etat !). Celles-ci continuent à distribuer de scandaleux bonus à leurs « traders » (chargés des opérations spéculatives). Ainsi, la BNP-Paribas va verser 1 milliard d'€ à ce titre, soit 220 000 € en moyenne par « bénéficiaire »...

Que dire du montant des pensions de retraite que s'attribuent ceux qui nous demandent de nouveaux sacrifices ?

=> Les 129 - très - hauts fonctionnaires de l'Union européenne, peuvent toucher jusqu'à 70 % d'un dernier traitement très confortable (en moyenne, à 21.260 euros mensuels).

=> Un parlementaire français touche, après 5 ans d'activité, la même retraite que le salarié qui a travaillé 40 ans...

=> L'actuel PDG d'EDF cumule son salaire de 1,6 million d'€ avec une retraite d'un million annuel, l'ex-PDG de l'Oréal perçoit 3,4 millions de retraite...

La véritable question est celle du partage des richesses que nous produisons par notre travail.

Il est donc juste d'augmenter la part des salaires et des pensions dans les richesses produites en s'attaquant aux profits.

Nous reprenons l'appel d'ATTAC-Copernic (<http://www.exigences-citoyennes-retraites.net/>) et constituons ce jour un comité unitaire ouvert à tous, citoyens, associations, partis, syndicats pour préparer tous ensemble, les conditions d' **une véritable mobilisation sociale d'ampleur, seule à même de s'opposer à ces régressions sociales.**

Premiers signataires : ACARESS (Association citoyenne antilibérale de résistance sociale, La Couronne), ATTAC16, CGT-Crédit Agricole, CGT-Douanes, CGT-Pôle emploi, CGT-PTRI, CGT-Véolia-Citram, Ensemble pour Soyaux (association loi 1901), NPA, Parti de Gauche, SUD-Education, SUD-PTT, SUD-Rail, SUD Santé-Sociaux, des citoyens...

Réunions publiques

Angoulême : lundi 3 mai à 18h CAJ de la Grand Fond

Cognac : jeudi 6 mai à 18H30 MTL -centre social , 107 r Robert Daugas

Chasseneuil lundi 10 mai à 18h30 à la Salle Municipale (rue de Cellefrouin)